MUNICIPALITÉ SAINT-MÉDARD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Médard, tenue à la salle municipale, au 3 rue de l'Église, Saint-Médard, vendredi le 7 AOÛT 2026, à 19 heures.

Sont présents à cette séance,

Monsieur Rodolphe Thériault, Maire
Monsieur Joel Ouellet, conseiller # 1
Madame Claudette Blouin, conseillère # 2
Monsieur Carol Gagnon, conseiller # 3
Madame Sophie Gagnon conseiller # 4

Sous la présidence de Monsieur le maire Rodolphe Thériault

Est également présente,

Madame Jeanne Lapalme, directrice générale/ greffière-trésorière.

2026-08-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire Rodolphe Thériault ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

2026-08-02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de l'avis de convocation
4. Adoption des procès-verbaux des SÉANCES DU 3 JUILLET 2026
5. Adoption des comptes à payer du mois de JUILLET 2026
6. Adoption du règlement 2026-251 OCC ET ENTRETIEN BÂTIMENT
7. Projet de résolution 2026-08-130 – DÉPÔT VITALITÉ – AIRE DE REPOS
8. Projet de résolution 2026-08-131 – DEMANDE ÉCLAIRAGE MTMD
9. Projet de résolution 2026-08-132 – CONSTIT.COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME
10. Projet de résolution 2026-08- 133 -SOUMISSION AGRAND.SALLE 50+
11. Projet de résolution 2026-08- 134 – PRIMEAU, APPEL DE PROJET
12. Projet de résolution 2026-08-135 – DONNÉES LOTISSEMENTS PAR PG
13. Projet de résolution 2026-08-136 - TRAVAUX ROUTIERS MTMD PRIORITAIRES À SAINT-MÉDARD
14. Projet de résolution 2026-08-137 – TRAVAUX FOCHAGE / FOSSÉS
15. Projet de résolution 2026-08-138 – FESTIVAL D'AUTOMNE- FIN.
16. Projet de résolution 2026-08-139 – OFFRE D'EMPLOI ADJOINT ADM.
17. Projet de résolution 2026-08-140 – OFFRE D'EMPL. AIDE GÉN.-VOIRIE
18. Correspondances et communications
19. Période de questions
20. Varia
    a) Présentation de la réunion des maires par Carol Gagnon (10-15 min)
    b) Présentation démarche de financement ARBRES FRUITIERS (Samuel)
21. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par **Carol Gagnon**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 AOÛT 2026, peut être adopté tel que présenté.

2026-08-03

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la loi, soit 72 heures avant cette séance;

ATTENDU QUE les membres du conseil présents attestent avoir aussi reçu une copie du projet de procès-verbal à la suite de l'avis public, et ce, tel que prescrit par la loi;

En conséquence, il est proposé par **Carol Gagnon** et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'avis de convocation est jugé conforme.

2026-08-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2026

Projet de résolution 2026-07
Pour le contrat MTMD
Claudette Blouin veut avoir accès au contra.
Il est décidé que ceux qui veulent avoir des détails doivent communiquer avec le MTMD et procéder par droit d'accès à l'information

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 JUILLET 2026;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par **Sophie Gagnon**, et résolu par les conseillers **Joel Ouellet, Carol Gagnon adoptent le procès-verbal et Claudette Blouin vote contre**, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 JUILLET 2026, peut être adopté tel que présenté;

ADDENDA Clause : MTMD Claudette est contre cette partie seulement.

2026-08-05

ADOPTION DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2026; (En annexe)

RÉSUMÉ FINANCIER

INCOMPRESSIBLES 14 826 $	**REVENUS 15 407 $**
FACTURES À PAYER 20 167 $	SUBV. EEC **3362 $**
SALAIRES ADM 5094 $ / 5 SEM	**NOTE DE CRÉDIT M24 3000 $**
SALAIRES AIDE GÉNÉRAL-VOIRIE 3302 $ / 5 SEM.	
DAS PROV 4078 $	
DAS FED 1698 $	

Claudette contre
Est-ce que les conseillers peuvent dire qu'ils connaissen la situation financière de la municipalité

ATTENDU QUE la secrétaire d'assemblée fait une lecture générale des comptes à payer;

ATENDU QUE les conseillers ont pris connaissances des comptes et des finances publiques;

ATTENDU QUE les dépenses admissibles de juillet reflètent la situation financière de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par **Joel Ouellet**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les dépenses de JUILLET 2026, tel que présentées.

2026-08-06

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2026-251 OCC. ET ENTRETIEN BÂTIMENT

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 10 AVRIL 2026

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le dit règlement et renoncent à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a précédé l'adoption du règlement ;

En conséquence, il est proposé par **Carol Gagnon** est résolu à la majorité des conseillers présents que le règlement 2026-251 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

2026-08-07

RÉSOLUTION 2026-07-130 – DÉPÔT VITALITÉ – AIRE DE REPOS

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Médard désire mettre en place un projet d'AIRE DE REPOS ;

Voir la résolution 202-07-127

ATTENDU QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet auprès de la MRC des Basques ;

ATTENDU QUE le conseil confirme une contribution de 10% en argent du montant total du projet demandé ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à assurer l'entretien et la pérennité de l'aire de repos;

IL EST PROPOSÉ par **Joel Ouellet**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder le dépôt de la demande de financement auprès de la MRC des Basques, tel que présenté.

2026-08-08

RÉSOLUTION 2026-08-131 – DEMANDE ÉCLAIRAGE MTMD

CONSIDÉRANT QUE l'éclairage public de repérage peut être mis en place aux endroits que la municipalité juge appropriée;

CONSIDÉRANT QUE l'intersection de la principale et de la 1ere avenue, relève de la compétence de la Municipalité et de la compétence du ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD) ;

CONSIDÉRANT QUE ce triangle de visibilité (296) se situe près d'un parc et d'un terrain de jeux ;

CONSIDÉRANT QU'une lumière servant à la fois pour les besoins de la voie publique et de l'espace parc est nécessaire ;

IL EST PROPOSÉ par **Carol Gagnon**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des transports une contribution financière pour la mise en place de l'éclairage demandé.

2026-08-09

RÉSOLUTION 2026-08-132 - CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

ATTENDU QUE Saint-Médard doit se doter d'un comité faisant l'analyse du territoire et des besoins : identification des contraintes naturelles, technologiques et sociales;

ATTENDU QUE Saint-Médard doit structurer l'application des outils réglementaires : adoption de règlements d'urbanisme, normes de construction, critères d'évaluation et contrôle intérimaire;

ATTENDU QUE la municipalité met en place la consultation et l'approbation : implication des citoyens et validation par le conseil municipal;

ATTENDU QUE Le comité procède au suivi et à l'ajustement permettent l'évaluation continue des projets et l'adaptation des règlements selon les besoins et les évolutions du territoire;

Commentaire de Carol le comité doit vérifié seulement les dérogations mineures

ATTENDU QUE la municipalité doit considérer les frais du comité consultatif, les études de dérogation, l'analyse, le développement et les déplacements de ceux-ci;

ATTENDU QUE le pouvoir du comité n'a aucune incidence légale et que sa portée est consultative;

Claudette considère Que l'analyse est dupliquée, car la MRC fait le travail d'analyse

~~**ATTENDU QU'**un montant de 5$ sera ajouté à chacun des permis approuvés au bénéfice du comité consultatif;~~

ATTENDU Que l'émission de permis concernant les dérogations mineures passera par l'analyse du comité ;

Une mention est Faite concernant Les containers et La situation actuelle Des droits acquis

IL EST PROPOSÉ par **Carol Gagnon**, et résolu par les conseillers **Joel Ouellet, Sophie Gagnon et Claudette Blouin refuse la résolution,** la majorité des conseillers sont en accord pour la constitution d'un comité consultatif en urbanisme, avec les modifications proposées.

~~**EN CONSÉQUENCE**~~
~~IL EST PROPOSÉ PAR _____ ET RÉSOLU à la majorité des membres du conseil présents:~~

QUE la Municipalité constitue le Comité consultatif en urbanisme, devant agir en application aux règlements d'urbanisme en vigueur. Ce comité a pour fonction d'analyser les demandes reçues et d'exercer tout autre pouvoir que le règlement d'urbanisme lui confère.

DE NOMMER les personnes suivantes comme étant les membres du comité consultatif en urbanisme, pour une période d'une année avec possibilité de renouvellement par le conseil municipal :

_____, président

_____, membre et président substitut

_____, membre

_____, membre

_____, membre substitut[1]

Date : _____ Signature : _____

2026-08-10

RÉSOLUTION 2026-08- 133 -SOUMISSION AGRANDISSEMENT SALLE 50+

ATTENDU QUE la municipalité entreprend les rénovations de la salle des 50 ans et plus ;
ATTENDU QUE la municipalité dispose d'un montant de 84 315$ reçu du programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
ATTENDU QUE des soumissions ont été reçus et analysées par les membres du conseil ;
ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire **Construction François Jean** a été retenu, au montant de 33 669 + tx (38 619) ;
IL EST PROPOSÉ par **Sophie Gagnon**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'entrepreneur sélectionné correspond au plus bas soumissionnaire retenu, tel que présenté

2026-08-11

RÉSOLUTION 2026-08- 134 – DEMANDE PRIMEAU, ADP

CONSIDÉRANT QUE le plan québécois des infrastructures, PRIMEAU 2023-2033 annonce un appel de projets (ADP);

Le puit de l'école aurait été retrouvé

CONSIDÉRANT QUE la mise aux normes est essentielles ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité envisage la réalisation de travaux d'infrastructures municipales d'eau potable et d'eaux usées ;

Explication pour déposer une demande

CONSIDÉRANT QUE la municipalité soumet un projet lié aux enjeux d'approvisionnement et de rejets d'eaux usées pour l'aire de repos ;

IL EST PROPOSÉ par **Joel Ouellet**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité procède à la demande de financement, telle que présentée.

2026-08-12

RÉSOLUTION 2026-08-135 –DEMANDE PG ET DONNÉES DE LOTISSEMENTS

CONSIDÉRANT QUE les données de répartition de taxes foncières nous proviennent de l'évaluateur de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM);

Questions/ réponses Concernant les frais

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire les mises à jour de ces répartitions soumise par l'évaluateur;

CONSIDÉRANT QU'actuellement les données de lotissements comportent des erreurs INFORMATIQUES et que légalement la municipalité ne peut pas faire ces modifications;

CONSIDÉRANT QUE les vérifications et les corrections manuels ne peuvent être effectuées par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette situation nous oblige à demander des correctifs manuels informatiques à PG Solutions;

IL EST PROPOSÉ par **Carol Gagnon**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la firme PG Solutions est autorisé à vérifier les données de répartition de taxes foncières, telles que présentées.

2026-08-13

RÉSOLUTION 2026-08-136 – TRAVAUX ROUTIERS PRIORITAIRES À SAINT-MÉDARD ET DEMANDE AU MTMD

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Saint-Médard doit faire une demande par résolution au ministère des transports et de la mobilité durable pour mettre en lumière les problématiques routières;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a relevé des travaux prioritaires dans le secteur de Saint-Médard comme;

Question de Claudette Concernant les prélèvements de sol Pour la réfection de sol

- Le nettoyage des fossés qui peuvent débordés en hiver et causer des accidents par débordement sur la chaussée (Accident : route 296 à la hauteur du 90 rue principale E, Saint-Médard, le 20 décembre 2025) ;
- Considérer l'état de délabrement généralisé qui nécessite la réfection du pavage de la route;
- La portion de route à la sortie de la 1ere avenue vers Sainte-Françoise. Ce secteur de Saint-Médard est très propice aux accidents causés par des traverses d'orignaux, ceci nécessite des mesures de sécurité supplémentaires (Accident au km 43-44, le 29 mai 2026) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande expressément des travaux routiers sur la route 296 à Saint-Médard ;

IL EST PROPOSÉ par **Sophie Gagnon**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité demande au ministère des transports et de la mobilité durable procède dans les plus brefs délais à l'analyse et à la mise en place de solutions correspondants aux besoins de la municipalité, tels que présentés.

2026-08-14

RÉSOLUTION 2026-08-137 – TRAVAUX FAUCHAGE / FOSSÉS

ATTENDU QUE l'entretien des routes et des fossés fait partie des obligations annuelles du mois d'août;

Monsieur D'Auteuil a été contacté

ATTENDU QUE le fauchage des fossés consiste à réduire la hauteur de la végétation pour maintenir la capacité de drainage ;

ATTENDU QUE chaque année, le contrat est octroyé à 9247-3727 Qc inc, administré par André D'Auteuil;

ATTENDU QUE le montant de **800$ environ, mais moins de 1000$** est approuvé par le conseil;

IL EST PROPOSÉ par **Joel Ouellet**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité procède aux travaux de fauchage des fossés. **Les conseillers approuvent.**

2026-08-15

RÉSOLUTION 2026-08-138 – FESTIVAL D'AUTOMNE- FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'intéresse aux développements de sa localité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a soumis un projet le 2026-07-27*: Festival plein air du Bas-Saint-Laurent - Automne 2026* a bien été envoyée.

Carol propose que l'On fasse une demande à la MRC de 5000$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut organiser l'ouverture de l'Aire de repos, l'action bénévole, le travail des étudiants à la municipalité et célébrer les nouveaux arrivants le 3 et le 4 octobre 2026;

CONSIDÉRANT QUE les déboursés de la municipalité, pour la mise en place de la première édition du festival d'automne est de 1000$;

CONSIDÉRANT QU'une demande de financement de 3000$ est effectué à Loisirs et sport Bas Saint-Laurent;

IL EST PROPOSÉ par **Carol Gagnon,** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité peut organiser un festival d'automne le 3 et le 4 octobre prochain.

2026-08-16

RÉSOLUTION 2026-08-139 – OFFRE D'EMPLOI ADJOINT ADM.

ATTENDU QUE la municipalité procède à l'ouverture d'un poste temporaire d'adjoint administratif pour l'automne 2026 et l'hiver 2027;

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'un employé de bureau pour compléter la demande d'environ 10 à 15 heures semaine, pour environ 3 à 4 mois;

ATTENDU QUE la municipalité désire afficher une offre d'emploi, afin de recevoir des candidatures;

Il est proposé par **Joel Ouellet**, et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter la publication d'une offre d'emploi pour l'automne 2026 et l'hiver 2027, telle que décrite dans la résolution,

Addenda : Madame Claudette Blouin est contre la résolution

2026-08-17

RÉSOLUTION 2026-08-140 – OFFRE D'EMPL. AIDE GÉN.-ENTRETIEN ET VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité procède à l'ouverture d'un poste temporaire pour le poste d'aide général, entretien et voirie pour la saison hivernale 2026-2027;

ATTENDU QUE la municipalité aura besoin d'un troisième employé pour les fins de semaines ou pour couvrir les absences;

ATTENDU QUE la municipalité désire afficher une offre d'emploi, afin de recevoir des candidatures;

Il est proposé par **Carol Gagnon**, et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter la publication d'une offre d'emploi pour la saison hivernale 2026-27, telle que décrite dans la résolution.

2026-08-18

CORRESPONDANCES ET COMMUNICATIONS

CNESST (Demande protection des travailleurs bénévoles pour 2026)
TVA Nouvelles – 2026-07-25 reportage valorisant le travail des jeunes de Saint-Médard.

2026-08-19

PÉRIODE DE QUESTIONS

Commentaires : les jeunes se servent des tracteurs comme moyen de transport.
Question : entente borne sèche voir résolution et paiement de 650$
Question : Pancartes et poteaux. Information au sujet des poteaux.
Question concernant l'employé en CNESST et son dossier et la municipalité ne peut pas révéler des informations.

2026-08-20

VARIA

a) Demande d'aide financière du CAPAB pour organiser une conférence le 3 octobre prochain et **résolution 2026-08-141** Voir la résolution en annexe

Il est proposé par Joel Ouellet et l'aide financière est approuvé par les conseillers présents.

b) Présentation de la réunion des maires par Carol Gagnon (10-15 min) Aucune réunion MRC en juillet

c) Présentation démarche de recherche de financement ARBRES FRUITIERS (Samuel), conclusion demande auprès de la MRC des Basques pour le Fonds Région et ruralité.

2026-08-21

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, en conséquence, il est proposé par **Sophie Gagnon** et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à **20 :25**.

Certifiée conforme à la séance du 7 août 2026
Sous réserve d'approbation du procès-verbal

ADOPTÉ

Rodolphe Thériault, maire
Municipalité de Saint-Médard

Jeanne Lapalme,
Directrice générale / Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Médard